



A. Motivation de cette déclaration:	B. Recours contre cette déclaration pourra être présenté:
<p>► Conformément à l'art. 86 - (1) de la Loi N° 84/1998 république concernant les marges et les indications géographiques, « Les décisions l'Office d'état pour les invenditions et les marges concernant les demandes d'enregistrement des marques et les demandes d'enregistrement de la marque ou de la publicité de l'entreprise, dans un délai de 30 jours à compter de la communication aux personnes intéressées, devront être communiquées au service de l'Office par toute personne intéressée, dans un délai de 30 jours à compter de la communication ou de la publication de la marque ou de l'indication géographique, selon le cas, avec le paiement de la taxe légale ».</p> <p>V. Signature au sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration: <u>Chef Service de Marques:</u></p> <p style="text-align: right;"><u>MITRITA HAHUE</u></p>	
VI. Date : <u>02 - 2019 - 2 / 30.05.2019</u>	
<p>PUBLIC Strada Ion Ghica nr. 5, Sector 3, Bucureşti, România Tel: +40-21-306.08.00/01/02/.../28/29 Fax: +40-21-312.38.19 E-mail: office@osim.ro www.osim.ro 9001</p> <p>NCD: 2.1/30.05.2019</p>	